

# ET MAINTENANT ?

## MERCI !

L'intersyndicale tient à remercier les chauffeurs parisiens, de banlieue et de province qui ont donné une vraie dynamique à ces quatre journées d'actions. Nous avons eu la démonstration que la détermination et la solidarité des chauffeurs pouvaient faire bouger les choses.

## METTRE FIN A CETTE DEREGULATION SAUVAGE

Cette période de mobilisation a permis au gouvernement actuel de comprendre l'importance du problème que représente la concurrence déloyale (VTC, motos, clandestins,...). Le 1<sup>er</sup> Ministre reconnaît lui-même que la loi de 2009 à l'origine des VTC créait « des dysfonctionnements ».

## UN PREALABLE AU DIALOGUE : LE GEL DES IMMATRICULATIONS VTC

L'intersyndicale a pris acte de la création d'une mission pour trouver en deux mois des solutions et elle a obtenu du gouvernement que les inscriptions de nouvelles VTC soient gelées pendant ces négociations (TRANSDEV est bien sûr concernée par cette mesure).

## RENFORCEMENT IMMEDIAT DES CONTROLES

Les organisations professionnelles à l'origine du mouvement ont également obtenu le renforcement immédiat des contrôles sur « l'utilisation de couloir de bus, sur le non stationnement des VTC aux abords des gares et des aéroports, et sur le respect du principe de la réservation préalable par les VTC ». Les jours à venir nous montreront si cela n'est qu'un effet d'annonce... Le gouvernement, via la DGCCRF a lancé des enquêtes sociales et fiscales sur les sociétés qui développent ces applications et pas seulement UBERPOP.

## 60 JOURS POUR LEGIFERER

Ces mesures (gels des immatriculations et rajout de véhicules VTC ainsi que le renforcement des contrôles) ne sont évidemment pas une fin en soi. Elles vont permettre d'éviter une aggravation de cette situation de concurrence déloyale pendant les 60 jours que doit durer la mission du député Thévenoud.

## VTC ≠ TAXIS

Le problème essentiel de ces VTC est qu'elles font en réalité du taxi sans en avoir les contraintes. La notion de réservation préalable par exemple perd tout son sens avec les applications de réservation qui permettent de mettre en relation client et VTC très rapidement. Ces VTC chargent donc quasiment en direct les clients dans la rue. Cela doit cesser, y compris devant les hôtels et en périodes de salons.

## LE VTC DEVRA ETRE HAUT DE GAMME OU NE PAS ETRE

Ces voitures de tourisme avec chauffeurs doivent recentrer leur activités vers le haut de gamme (véhicule, examen, prix...). L'intersyndicale a signalé au député Thévenoud que les chauffeurs de VTC étaient contraints d'enfreindre la réglementation car la faiblesse de leur marge ne leur permet pas de vivre décemment. Un reclassement haut de gamme avec une tarification adaptée (style grande remise) évitera ces désagréments. L'intersyndicale propose par exemple une course minimum de 60€ pour les VTC.

## ET AILLEURS ?

L'intersyndicale a rappelé au député que dans de nombreux pays, les gouvernements ont imposé des contraintes à ces sociétés de VTC qui voulaient faire du taxi sans en payer le ticket d'entrée. L'intersyndicale a cité notamment le cas de Bruxelles où les VTC ont une course minimum de 90€ et un délai minimum de réservation de 3h00. Les exemples sont nombreux et même les Etats-Unis ont imposé des règles plus strictes qu'en France (délai de réservation, course minimum, interdiction, ...).

## AMELIORER LE TAXI

Cette mission sera aussi l'occasion pour l'intersyndicale de traiter des problèmes qui handicapent depuis trop longtemps notre profession (absence d'élections, location-esclavagiste, loi Pasqua de 1995, TAP,...) et de moderniser la profession (création d'une application TAXI officielle, gratuite et nationale...).

**CHAQUE CHAUFFEUR AURA SON MOT A DIRE :**

## **ASSEMBLEE GENERALE LUNDI 24 FEVRIER 2014**

L'intersyndicale va réunir rapidement une assemblée générale du taxi le **lundi 24 février 2014 à 14H00** (Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010 PARIS, salle Ambroise CROIZAT) où tous les chauffeurs, syndiqués ou non, pourront s'exprimer sur cette situation et faire des propositions. *(Venez en transport en commun : Métro République)*



**CST**

